



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

Politique
D'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE **2026**

AVRIL 2026

INTRODUCTION

Le secteur de la gestion d'actifs, et plus largement le monde financier, joue un rôle crucial dans la transition mondiale vers un modèle économique plus durable, où la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la nature, les bonnes pratiques de gouvernance et les impacts sur nos sociétés occupent une place centrale. Cette responsabilité guide l'approche d'ODDO BHF Asset Management en faveur de l'investissement durable initiée en 2006. Depuis nos premiers engagements en faveur du développement durable, les questions sociales et environnementales ont pris une importance croissante et sont plus pertinentes que jamais sur le plan financier.

Néanmoins, la dynamique visant à promouvoir la transition des modèles économiques n'est plus aussi forte qu'au cours des premières années qui ont suivi la signature de l'accord de Paris en 2015. Le monde est actuellement confronté à différents niveaux d'ambition et de soutien pour mener à bien la transition climatique. Ceci s'explique par des visions radicalement différentes de l'avenir et de priorités stratégiques divergentes au sein des grandes puissances.

Malgré la phase de stabilisation dans laquelle se trouve la finance durable, ODDO BHF Asset Management reste déterminé à offrir à ses clients des produits financiers ESG et durables. Au cours de l'année, nous avons lancé plusieurs produits relevant de l'article 8 selon le règlement SFDR, participé à plusieurs processus d'engagement individuels et collaboratifs, rencontré plus de 100 entreprises afin de suivre leurs risques et opportunités les plus matériels, et développé un outil interne d'évaluation de la transition afin d'analyser la crédibilité des plans de transition des entreprises.

Pourquoi restons-nous engagés en faveur de la finance durable ? Parce qu'elle est et restera toujours un outil permettant d'identifier les risques à court, moyen et long terme, ainsi que les moteurs de croissance dans un monde en rapide évolution. Les effets du changement climatique ne disparaissent pas parce que d'aucuns prétendent qu'il s'agit d'un canular ; la pression considérable qui s'exerce sur nos ressources naturelles et sur les services écosystémiques alimente de nouveaux risques qui ne peuvent être ignorés. De même, le manque d'adaptation dans un monde qui tarde à atténuer les effets du changement climatique constitue également un risque croissant. Nous constatons sur les marchés que de nombreuses entreprises sont confrontées à une nouvelle vague de risques souvent sous-estimés. Outre les risques ESG, le débat doit également se concentrer sur les opportunités commerciales. De nombreuses entreprises peuvent tirer un avantage financier de la transition économique. Notre objectif est de comprendre et d'identifier les mégatendances qui façonneront notre avenir. Ce ne sera pas un parcours simple et linéaire. L'agenda anti-ESG le montre clairement. Néanmoins, malgré la rhétorique négative autour de la finance durable, les fondamentaux restent solides : la pression des clients institutionnels en faveur d'une meilleure gestion des risques liés au climat et à la biodiversité s'accroît, la transformation économique de nombreuses économies à travers le monde vers des modèles plus durables dans un contexte de croissance grâce à l'innovation et au progrès technologique est réelle, l'environnement réglementaire est peut-être simplifié, mais il reste un moteur clé de la durabilité. Les faits sont têtus et nous devons rester attentifs aux fondamentaux de la finance durable.

L'année à venir sera donc pleine de défis : nous voulons renforcer notre gestion des risques ESG en testant de nouveaux indicateurs et méthodologies liés au climat et à la biodiversité, aligner certains de nos rapports annuels sur des cadres mondiaux tels que la *Taskforce on climate-related financial disclosures* (TCFD) et la *Taskforce on nature-related financial disclosures* (TNFD), et améliorer les contrôles de qualité des données ESG, car nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons pas prendre de décisions éclairées si les données ne sont pas fiables. Nous poursuivrons nos processus d'engagement et privilégierons la qualité à la quantité. Notre objectif n'est pas d'afficher des statistiques à trois chiffres sur le dialogue et les engagements dans nos rapports sur l'engagement des actionnaires, mais de mettre en évidence au moins

quelques exemples où nous pouvons démontrer comment les investisseurs actifs soutiennent les actions positives des entreprises en matière de développement durable.

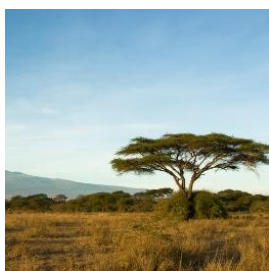
« Notre objectif est de comprendre et d'identifier les mégatendances qui façonneront notre avenir. »



VALENTIN PERNET
Global Head of
Sustainable Investment Solutions



Notre ambition est d'être un acteur reconnu de la finance durable grâce à trois leviers : une intégration significative des critères ESG dans les processus d'investissement, un dialogue et un engagement efficaces, ainsi que la transparence de nos résultats.



Nous structurons notre ambition autour de **3 axes** :

VISON LONG TERME

Nous renforçons l'intégration des critères de développement durable dans nos processus d'investissement, dans le but de mieux gérer les risques ESG et de créer de la valeur en sélectionnant des entreprises qui seront en mesure de jouer un rôle dans le monde de demain. La pertinence de la stratégie, la structure de gouvernance et le potentiel d'innovation des entreprises sont particulièrement importants pour identifier les opportunités durables.

IMPACT

En tant qu'investisseur, il est important d'être transparent sur les impacts positifs et négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. L'analyse des impacts négatifs nous permet de réfléchir à des solutions pour les atténuer par des actions spécifiques (dialogue, engagement, décisions d'investissement). Alors que de nombreuses parties prenantes perdent confiance dans la capacité de la finance durable à susciter le changement, il est d'autant plus important d'être concentré sur la mesure de l'impact.

RISQUES DE DURABILITE

Le point de départ de nombreux investisseurs consiste à identifier les risques matériels liés à la durabilité à court et à long terme. L'identification de tels risques est également une priorité pour les autorités de supervision dans l'Union européenne. À mesure que les risques liés à la durabilité gagnent en acuité, nous redoublons d'efforts pour intégrer des outils qui nous aident à les identifier afin de prendre des décisions d'investissement judicieuses et de gérer efficacement ces risques.

Ces trois priorités s'appuient sur notre processus d'intégration ESG qui repose sur *3 piliers* :

1.

Exclusions

Notre politique d'exclusion reflète notre engagement sur le volet environnemental en excluant des secteurs dont le modèle de développement économique nous semble contraire à nos objectifs en matière de finance durable. Ainsi, nous avons défini une base commune d'exclusions introduisant des seuils évolutifs pour suivre une approche de transition.

2.

Intégration ESG

Nous avons adopté une approche hybride s'appuyant d'une part sur une méthodologie développée en interne pour la notation ESG d'entreprises et d'émetteurs souverains et, d'autre part, sur les scores ESG de fournisseurs de données externes tel que MSCI. Cette approche a un impact sur la construction du portefeuille d'une grande partie de nos stratégies à travers toutes les classes d'actifs : actions, obligations, gestion diversifiée, *private equity* et dette privée.

3.

Engagement actionnarial

Notre équipe ESG rencontre de nombreuses entreprises chaque année pour échanger sur leurs efforts en matière de développement durable. Les équipes d'investissement et l'équipe ESG collaborent sur des processus d'engagement et s'assurent que la politique de vote de ODDO BHF AM intègre nos préoccupations environnementales, sociales et de bonne gouvernance.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
---------------------	----------

1 NOTRE APPROCHE EN MATIERE DE FINANCE DURABLE	8
Notre approche durable en matière d'investissement	9
Notre organisation de l'investissement	12

2 EXCLUSIONS	18
---------------------	-----------

3 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET DE NOTATION ESG	20
Notre modèle ESG interne pour les entreprises	21
Notre modèle ESG interne pour les souverains	25

4 ENGAGEMENT ACTIONNARIAL	27
----------------------------------	-----------

5	CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BIODIVERSITÉ	32
	Risque climatique	33
	Risques liés à la biodiversité et la nature	35

6	REPORTING ET TRANSPARENCE	37
----------	----------------------------------	-----------

7	PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE	41
----------	---------------------------------------	-----------

Notre approche EN MATIERE DE FINANCE DURABLE

1

Nous définissons l'investissement durable comme une combinaison d'approches d'investissement traditionnelles et de critères ESG dont l'objectif est de limiter l'exposition aux risques matériels et d'améliorer la performance sur le long terme. En effet, les problématiques relatives à la durabilité, qui vont de la gouvernance du conseil d'administration d'une société à la gestion de son capital humain en passant par les risques et opportunités climatiques, ont une incidence financière indiscutable.

Au sein de ODDO BHF AM, nous fournissons à toutes nos équipes d'investissement les données et les informations nécessaires afin qu'elles soient informées des sujets matériels en termes de durabilité. Nos équipes d'investissement en gestion active sont ainsi en mesure d'intégrer des informations liées à la durabilité dans leurs processus d'investissement, en minimisant ou en valorisant ces informations selon leur pertinence, comme ils le feraient pour toute autre donnée financière. Nous avons également mis en place des modèles de gouvernance, des systèmes et des processus spécifiques afin de renforcer notre approche.

Notre approche

DURABLE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Notre approche s'appuie sur trois piliers fondamentaux:

1.

Exclusions

- **Politique d'Exclusion** de ODDO BHF AM :
 - Socle commun d'exclusion
 - Exclusions sectorielles spécifiques (labels, demandes de nos clients)
 - Exclusions spécifiques à la nature des obligations vertes et durables

2.

Intégration ESG

- Utilisation des **notations ESG & indicateurs clés de performance** dans les **processus d'investissement** des fonds
- **Méthodologie externe ou propriétaire** pour les notations ESG
- **Evaluation des plans de transition** de nos investissements

3.

Engagement actionnarial

- **Dialogue régulier** avec les entreprises de nos univers d'investissement sur des sujets ESG matériels
- **Engagement individuel ou collaboratif** avec les entreprises sur des sujets ESG matériels
- **Politique de vote** de ODDO BHF AM
- **Processus d'escalade** si l'engagement n'a pas de résultats satisfaisants

Sur la base de ces trois piliers, nous nous engageons à renforcer notre couverture ESG dans la gestion de nos portefeuilles, comme l'illustre le tableau suivant :

CHAMP D'APPLICATION DES POLITIQUES ET DES PROCESSUS ESG DE ODDO BHF AM

		Fonds ouverts Art. 6 SFDR	Fonds ouverts Art. 8-9 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 6 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 8-9 SFDR
POLITIQUE D'EXCLUSION	Socle commun	✓	✓	~	~
	Exclusions sectorielles spécifiques	~	~	~	~
INTÉGRATION ESG	Notations ESG, recherche ESG utilisées dans le cadre de la gestion des portefeuilles	✗	✓	✗	✓
ENGAGEMENT ACTIONNARIAL	Dialogue	~	✓	~	✓
	Engagement individuel	✗	✓	✗	✓
	Engagement collaboratif	~	✓	~	✓
	Vote Seuil minimum	✓	✓	~	~

 Qui
  Partiellement
  Non

POLITIQUE D'EXCLUSION

La politique d'exclusion d'ODDO BHF AM intègre des seuils restrictifs afin de prendre en compte les risques à long terme et les pratiques du marché, sur la base de nos échanges avec nos clients, des ONG, nos concurrents et les collaborateurs du groupe ODDO BHF travaillant dans d'autres secteurs d'activité. Cette politique tient également compte des exigences en matière de labels de durabilité et des exclusions spécifiques aux obligations vertes.

Socle commun de nos exclusions

Notre politique d'exclusion énumère les exclusions qui s'appliquent à une grande partie des fonds ouverts dont ODDO BHF Asset Management assure la gestion. Certains produits financiers ne sont toutefois pas concernés : les fonds de capital-investissement au sens de l'article 6 du SFDR, les fonds de fonds, les produits dérivés cotés et ODDO BHF AIF PLC sont exclus de cette politique.

Lors de la gestion de fonds dédiés ou de mandats, ces exclusions seront présentées aux clients et seront appliquées sauf avis contraire de leur part.

CADRE D'INTÉGRATION ESG

Les investissements sont analysés par nos équipes de gestion de fonds, avec le soutien de l'équipe de recherche ESG. Cette approche nous permet d'identifier les risques matériels liés à la durabilité des entreprises et d'évaluer leur importance financière.

Il y a quelques années, nous avons développé notre propre modèle interne de recherche et de notation ESG pour les entreprises et les émetteurs souverains, lequel s'applique à nos stratégies d'investissement européennes à haut rendement (*high yield*). Pour le reste de nos stratégies (actions, multi-actifs, *investment grade*, etc.), nous nous appuyons principalement sur les notations ESG de MSCI.



Notre approche de la finance durable A TRAVERS NOS ENGAGEMENTS

Engagé dans l'ESG depuis 2006

MEMBRE



SIGNATAIRE



SUPPORTER



Principes en matière D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'actionnariat actif, déployé à travers le vote, le dialogue et l'engagement, est un outil indispensable pour sensibiliser les émetteurs à l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance et mettre en avant nos priorités stratégiques en tant qu'investisseur.

Nous travaillons avec divers organismes et coalitions afin de garantir un actionnariat actif efficace. Il y a plus de 10 ans, nous avons commencé cette aventure en devenant membre du FIR (Forum de l'Investissement Responsable) et avons progressivement développé nos trois leviers d'actionnariat actif : le vote, le dialogue et l'engagement. Nous avons également souhaité aligner nos processus sur les pratiques en vigueur et avons décidé de nous conformer aux principes du code de bonne conduite de l'*European Fund and Asset Management Association* (EFAMA).

DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Nous dialoguons avec les entreprises et les émetteurs quasi-souverains qui font partie des investissements de nos fonds ouverts relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'Union européenne. Nous rencontrons tous types de profils d'entreprises et nous concentrons nos discussions sur les risques et opportunités matériels en matière de développement durable.

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Nous menons des programmes d'engagement auprès de certaines sociétés investies dans nos fonds ouverts relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'Union européenne. Cet engagement va au-delà du simple dialogue car nous soutenons les entreprises dans leurs stratégies de développement durable et de transition en définissant des objectifs clairs à atteindre sur une période donnée.

ENGAGEMENT COLLABORATIF

Nous faisons le plus souvent partie d'engagements collaboratifs avec des entreprises investies dans nos fonds ouverts relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'Union européenne. Ces entreprises sont souvent confrontées à de nombreuses controverses graves et persistantes ou manquent de transparence sur certains sujets stratégiques liés à la durabilité. L'engagement est donc un outil utile pour définir les objectifs que l'entreprise engagée doit atteindre dans un délai déterminé. En contribuant activement à des organisations et coalitions axées sur la durabilité telles que *Climate Action 100+*, les campagnes d'engagement du *Carbon Disclosure Project*, les coalitions *Just Transition* dirigées par l'Institut de la Finance Durable, le Forum français pour l'investissement responsable et la plateforme *Finance for Biodiversity*, nous pouvons accompagner les efforts d'engagement collaboratif des investisseurs auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons.

VOTES

Comme nous le détaillons dans la section 4 de ce document, nous exerçons nos votes avec l'aide de notre fournisseur de services de vote par procuration *Institutional Shareholder Services* (ISS). Pour les fonds disposant d'un label de finance durable (Label ISR, Label FNG), nous votons généralement à toutes les assemblées générales. Pour tous les autres fonds, nous votons à partir d'un seuil minimum de détention du capital des sociétés concernées. L'ensemble des détails relatifs à notre approche de vote sont disponibles dans notre politique d'engagement actionnarial.

Nous publions notre politique d'engagement actionnarial, ainsi qu'un rapport annuel présentant nos activités et nos statistiques en matière de dialogue, d'engagement et de votes.

Governance

AUTOUR DE LA PRISE EN COMPTE DE LA DURABILITÉ

Afin de garantir la mise en œuvre de notre approche d'investissement durable, ODDO BHF AM a défini une structure de gouvernance dédiée qui implique les plus hauts niveaux de direction.

LE GENERAL MANAGEMENT COMMITTEE (GMC)

Le responsable global des investissements durables est membre du comité de direction générale (GMC) d'ODDO BHF AM et rend régulièrement compte des questions de durabilité les plus pertinentes pour nos activités : l'impact des méthodologies ESG sur nos fonds, l'évolution de la réglementation en matière de finance durable, les changements dans les préférences des clients en matière de durabilité, etc. Cela permet à la direction générale d'être formée à la durabilité et de gérer efficacement les impacts de cette dernière sur notre développement.

LE FORUM SUR LES INVESTISSEMENTS ESG

Outre le GMC, le responsable global des investissements durables anime un forum mensuel sur les investissements

ESG qui rassemble tous les gestionnaires de portefeuille des fonds art. 8/9. Il permet aux équipes ESG de présenter l'évolution des notations ESG, les règles des labels ISR européens, l'examen interne des controverses très sévères, la présentation des impacts de la politique d'exclusion sur les univers d'investissement ou l'analyse approfondie des cas d'investissement sensibles. Ce forum joue un rôle crucial dans la formation des gestionnaires de portefeuille et dans la résolution des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés au quotidien.

LE FORUM DES VENTES ESG

Le responsable global des investissements durables organise également un forum régulier avec les équipes commerciales afin de signaler les changements liés à l'ESG dans l'ensemble de nos fonds. Cela permet également à nos forces de vente de mettre en évidence les besoins et les préférences de nos clients en matière de durabilité et, par conséquent, d'adapter notre offre à leurs priorités.



Notre équipe

ESG

L'équipe ESG est composée de quatre experts spécialisés sur diverses thématiques et classes d'actifs.

Toutes les équipes d'investissement collaborent avec l'équipe ESG pour structurer et mettre en œuvre les trois étapes systématiques de notre approche d'intégration ESG : exclusion, intégration ESG et actionnariat actif.



VALENTIN PERNET
Global Head of
Sustainable Investment Solutions
ODDO BHF AM SAS

10 ans dans l'Asset Management

Dirige l'équipe ESG et responsable du développement de notre approche ESG. Rattaché au CEO et *General Management Committee*.



DR. HUBERTUS MEHRING
Head of Sustainability Solutions
for Germany
ODDO BHF AM GmbH

30 ans dans l'Asset Management

Dirige le développement de solutions ESG sur mesure pour nos clients DACH.



CAMILLE LANCESSEUR
ESG Director – Private Assets
ODDO BHF AM SAS

10 ans dans l'Asset Management

Dirige l'intégration des critères ESG dans nos stratégies d'actifs privés (capital-investissement et dette).

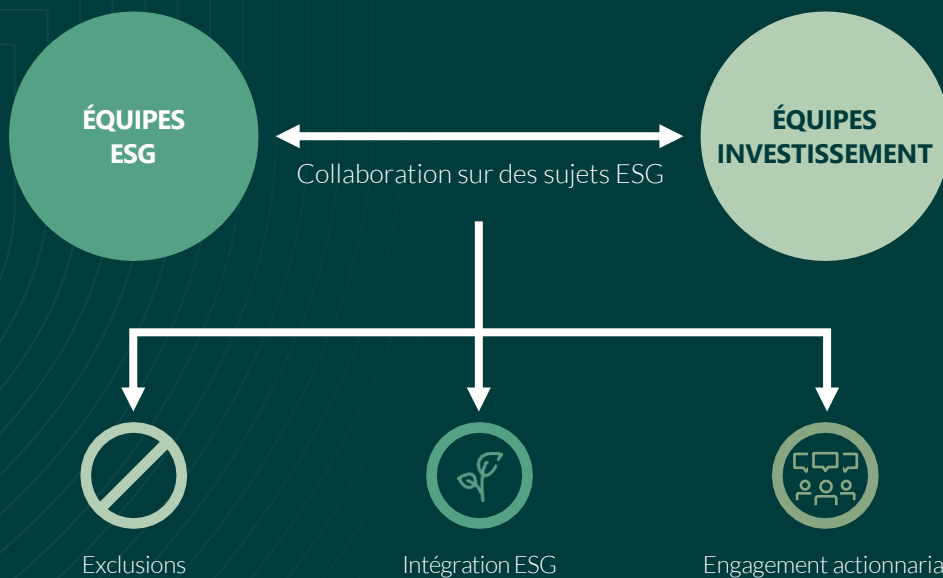


ALEXIS PRADELLES
Sustainability Analyst – Climate
and biodiversity specialist
ODDO BHF AM SAS

4 ans dans l'Asset Management

Dirige l'amélioration de nos méthodologies afin d'intégrer les risques et opportunités liés à l'environnement et au climat.

Interaction entre l'équipe ESG ET LES ÉQUIPES D'INVESTISSEMENT



L'équipe ESG organise régulièrement des sessions de formation interne afin d'apporter plus de clarté et de contexte sur des sujets liés à la dynamique du marché des investissements ESG, aux nouvelles réglementations en matière de finance durable et à des thèmes spécifiques liés à la durabilité (méthodologies, controverses, etc.).





Exclusions

2

Socle commun D'EXCLUSION

Secteurs	Seuils d'exclusion	Activités
Pacte Mondial des Nations Unies et principes directeurs de l'OCDE	0	Violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales de l'OCDE.
Armes non conventionnelles (« armes prohibées »)	0	Fabrication ou commercialisation d'armes interdites par la Convention sur les armes chimiques, le Traité d'Ottawa, la Convention d'Oslo, la version amendée et complétée de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (les armes laser aveuglantes, les armes incendiaires et les armes à fragments non détectables).
Charbon	> 8 millions de tonnes ou > 5% ¹	Extraction du charbon – UE et OCDE : 0% (2030), reste du monde : 0% (2040)
	> 10GW ou > 10% ²	Production d'électricité – UE et OCDE : 10% (2026) – 5% (2028) – 0% (2030)
	0	Toute entreprise qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet
Pétrole et gaz non conventionnels³	> 5% ¹	Exploration-production et exploitation
Arctique	> 10% ¹	Exploration-production et exploitation de pétrole et gaz (conventionnels et non conventionnels) dans la zone Arctique
Biodiversité	> 5% ¹	Production d'huile de palme
	0	Controverses graves portant atteinte à la biodiversité
Tabac	> 0% ¹	Production

Nous utilisons MSCI ESG Research pour l'évaluation de l'implication des entreprises dans certaines activités, ainsi qu'Urgewald pour les exclusions liées au charbon. Parallèlement, l'ESG Investment Forum se réserve le droit d'examiner chaque cas de controverse très grave afin de définir une liste de surveillance. La liste des secteurs et des entreprises exclus est mise à jour chaque mois.

Des exclusions sectorielles supplémentaires sont appliquées à certains fonds ouverts, fonds dédiés ou comptes distincts pour se conformer aux règles régissant la labellisation de certaines de nos stratégies de gestion de portefeuille ou à la demande des clients. Ces exclusions spécifiques comprennent, par exemple, le pétrole et le gaz conventionnels, les jeux d'argent, les armes conventionnelles, les OGM, l'alcool et les divertissements pour adultes.

Méthodologie

DE RECHERCHE ET DE NOTATION ESG

3

Le nombre important d'émetteurs dans nos univers d'investissement rend difficile la mise en place d'un système de notation interne crédible, fiable et à jour. Comme de nombreux investisseurs, nous nous appuyons sur certains fournisseurs de données ESG et sur des notations ESG externes pour sélectionner nos investissements.

Néanmoins, nous avons développé il y a quelques années notre propre modèle interne de recherche et de notation ESG et conservé celui-ci pour nos fonds européens investissant dans les obligations à haut rendement. Cette méthodologie interne s'appuie sur l'analyse approfondie ESG des émetteurs à haut rendement qui ne sont généralement pas bien couverts par les fournisseurs ESG externes.

Nous avons également développé un modèle ESG interne pour les émetteurs souverains, qui rassemble 75 indicateurs provenant de multiples sources de référence (Banque mondiale, FMI, etc.)¹.

1) Amnesty International, Bündnis Entwicklung Hilft, Climate Watch, Convention on Biological Diversity, COP 21, COP 26, Financial Action Task Force, Food and Agriculture Organization, Freedomhouse, Garriga, International Energy Agency, International Labour Organization, International Monetary Fund, International Telecommunication Union, OECD, Population Reference Bureau, Program for International Student Assessment, Transparency International, UNESCO, UNICEF, United Nations, Vision of Humanity, WHO, World Bank, World Intellectual Property Organization

Notre modèle ESG interne

POUR LES ENTREPRISES

Notre modèle interne de recherche et de notation ESG a été développé en 2017 sur la base des normes et des cadres suivants :

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), dont nous sommes signataires depuis 2015.
- Les principales normes, directives et accords internationaux (Déclaration universelle des droits de l'homme, conventions de l'OIT, Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Convention des Nations Unies contre la corruption, Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).
- Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et leur Agenda 2030.



Le modèle est fondé sur 8 thèmes, dont 2 thèmes environnementaux, 3 thèmes sociaux et 3 thèmes de gouvernance, pour lesquels différents indicateurs sont à chaque fois mesurés. Le modèle englobe ainsi les principales incidences négatives (« Principal Adverse Impacts – PAI »), tels que décrits dans notre déclaration sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. Ce modèle propriétaire s'applique aujourd'hui à nos fonds exposés aux obligations à haut rendement en raison, d'une part, du manque de couverture d'analyses ESG par les fournisseurs de données externes et, d'autre part, des spécificités de cette classe d'actif.

Notre méthodologie ESG propriétaire accorde une grande importance aux critères de gouvernance et de capital humain car nous considérons que ces domaines sont essentiels pour la réalisation de la stratégie d'une entreprise.

LES 8 THÈMES DE NOTRE MODÈLE DE RECHERCHE ET DE NOTATION ESG POUR LES ENTREPRISES, LIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source : ODDO BHF Asset Management, 2026

PONDÉRATION DES THÈMES

La pondération attribuée à chacune des catégories environnementale, sociale et de gouvernance est déterminée au niveau sectoriel en fonction des opportunités et des risques à long-terme.

SCORING

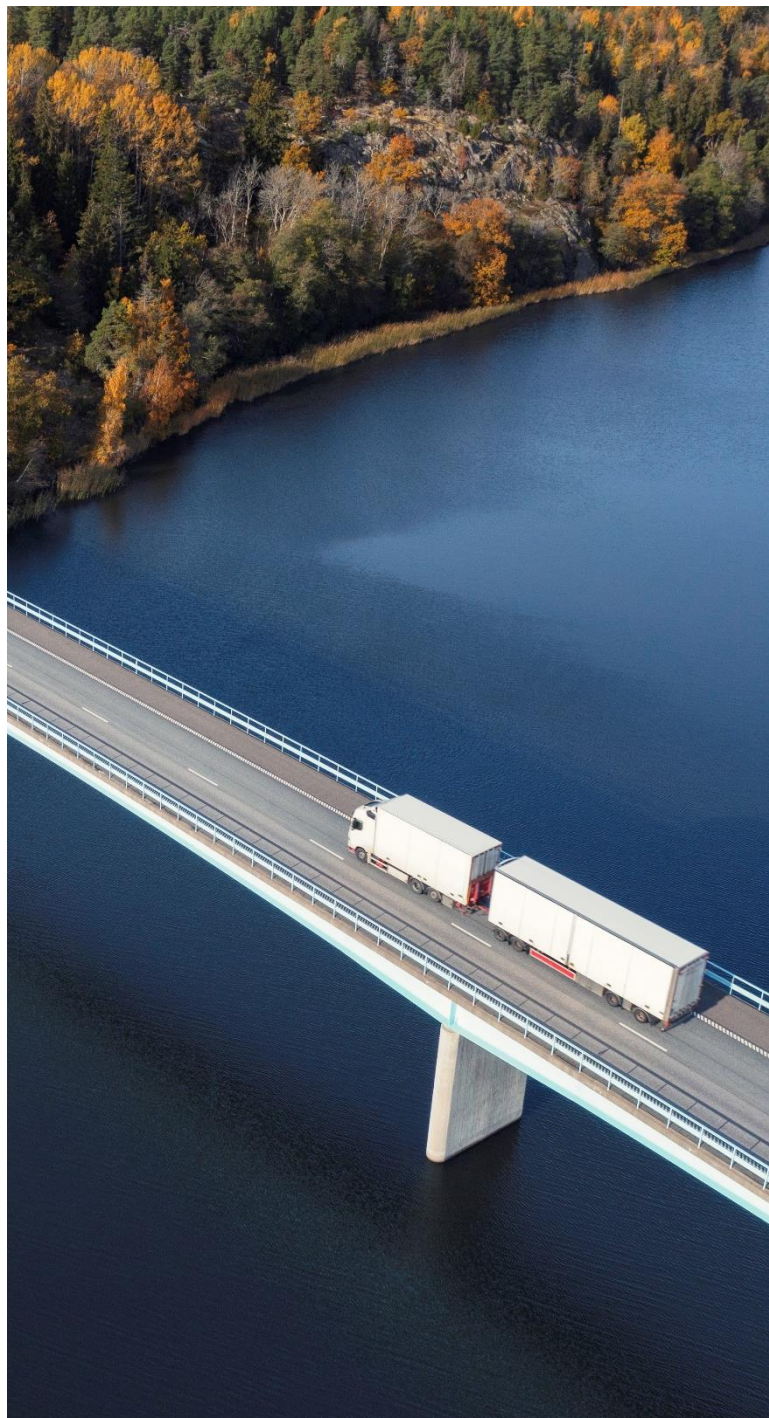
Un score sur 100 points est attribué à chacun des trois piliers – E, S et G – et des sous-piliers « qualité du management & capital humain » et « gouvernance d'entreprise ». Un score ESG global est ensuite calculé en fonction de la pondération de chaque pilier et sous-piliers.

Les controverses ESG sont suivies de près grâce aux informations fournies par MSCI. Elles peuvent influencer le score ESG final attribué à chaque entreprise. In fine, nous pouvons classer les entreprises sur une échelle comprenant 5 niveaux :

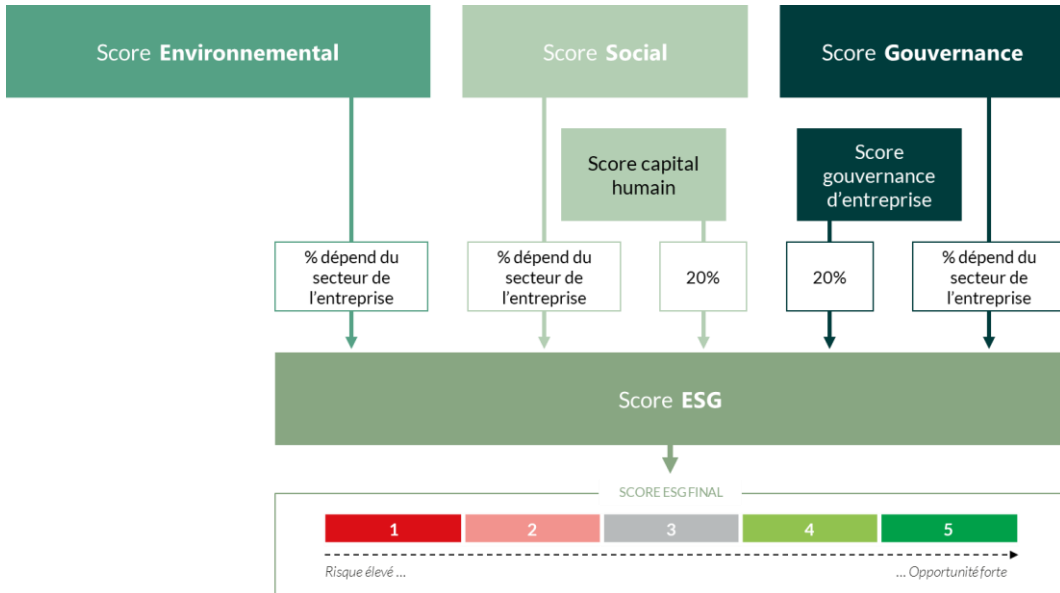
« Opportunité forte » (= 5), « Opportunité » (= 4),
« Neutre » (= 3), « Risque modéré » (= 2) et
« Risque élevé » (= 1).

MISES À JOUR

Des mises à jour de l'analyse ESG des entreprises sont généralement effectuées chaque fois que les gérants de fonds et les analystes ESG rencontrent l'équipe dirigeante de l'entreprise concernée. Une évolution positive ou négative, telle qu'une controverse liée à un sujet ESG, peut également modifier le score d'une entreprise à tout moment.



SCORES DÉRIVÉS DE NOTRE MODÈLE PROPRIÉTAARE

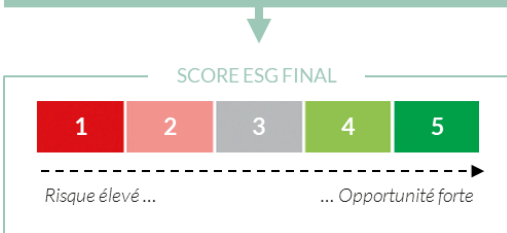


SYNTHÈSE DE NOTRE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET DE NOTATION ESG POUR LES ENTREPRISES

UNIVERSE EUROPÉEN

Modèle ESG Interne POUR LES ENTREPRISES

- 1 Notations de **68 critères ESG** (évaluation par l'équipe ESG, avec un appui des données externes) réparties dans 8 thèmes des piliers E, S et G
- 2 Ces notations sont agrégées sur chacun des piliers E, S & G obtenant **3 scores différents**
- 3 **2 sous-scores supplémentaires** sont calculés pour la gestion du capital humain et la gouvernance d'entreprise
- 4 **Un score ESG final et unique** est calculé à partir des 3 scores pondérés en fonction du secteur et des 2 sous-scores supplémentaires représentant chacun 20% de la note ESG globale

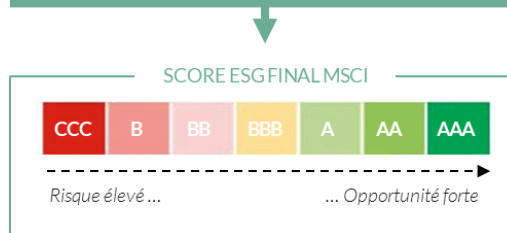


UNIVERS GLOBAL

Recherche et Notation EXTERNE basées sur **MSCI**

S'appuie sur la notation ESG des entreprises par MSCI :

- Score ESG global
- 3 scores pour chaque pilier E, S et G



Notre modèle ESG interne POUR LES SOUVERAINS

Notre modèle ESG interne pour les Souverains a été initiée en 2022, et mis à jour en 2026, sur la base des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, un cadre particulièrement pertinent pour l'analyse des Souverains.

Le modèle est basé sur 4 piliers (environnement, social, gouvernance, économie) divisés en 15 thèmes. Par rapport à notre modèle ESG pour les entreprises, une dimension économique a été ajoutée avec des indicateurs prospectifs et liés à la durabilité.

Au total, 75 indicateurs sont évalués, dont 59 sont communs à tous les pays, 7 sont spécifiques aux pays à revenu élevé (revenu national brut (RNB) par habitant > 10 000 USD) et 9 aux pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant < 10 000 USD), car tous les pays ne sont pas confrontés aux mêmes défis en fonction de leur niveau de développement.

15 THÈMES DU MODÈLE ESG INTERNE POUR LES SOUVERAINS, LIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source : ODDO BHF Asset Management, 2026



PONDÉRATION DES THÈMES

Notre modèle ESG interne pour les Souverains vise à adopter une approche systématique et statistique. En outre, nous souhaitons éviter autant que possible l'écueil classique de l'analyse extra-financière des Souverains, à savoir l'attribution de bonnes notes aux pays à revenus élevés et de mauvaises notes aux pays à revenus modérés. Ce « biais de revenu ancré », décrit par la Banque mondiale, vient du fait que « le revenu national d'un pays imprègne toutes les mesures liées à la durabilité », par exemple l'espérance de vie dépend de ce qui peut être dépensé pour la santé. Les deux solutions proposées par l'institution pour surmonter ce problème structurel sont les suivantes : procéder à une notation par groupe de pairs en fonction du revenu et mieux prendre en compte la dynamique, ce qui reflète les efforts récents.

Dans cette optique, notre méthodologie de notation vise à appréhender de multiples dimensions pour chaque indicateur, ce qui représente une notation « composite » basée sur une appréciation différenciée de :

- L'état actuel et la dynamique récente de l'indicateur de chaque pays par rapport à ses pairs
- L'état actuel et la dynamique récente de l'indicateur de chaque pays par rapport à l'ensemble des autres pays

La manière dont les 4 piliers sont agrégés donne une perspective sur différents horizons temporels. Nous retenons le court/moyen terme, où le pilier de la gouvernance étatique est fondamental, car il s'agit de l'un des risques les plus matériels sur les marchés de crédit dans un horizon temporel proche. Ainsi, la condition nécessaire mais non suffisante pour qu'un pays soit considéré comme durable est qu'il dispose d'une gouvernance robuste. Cet accent mis sur la gouvernance est aligné à notre modèle ESG interne pour les entreprises.

SCORE

65 pays, plus l'Union européenne, sont évalués selon ce modèle. Chaque pays reçoit une note allant de 1 (= «risque élevé») à 5 (= «risque faible»), comme dans notre modèle ESG interne pour les entreprises.

Engagement ACTIONNARIAL

4

L'exercice des droits de vote, le dialogue et l'engagement font partie intégrante de notre responsabilité en tant qu'investisseur actif. Ainsi, notre approche de l'actionnariat actif vise à communiquer aux émetteurs sujets de durabilité les plus matériels du point de vue des investisseurs, à garantir la collaboration avec les entreprises bénéficiaires afin de favoriser le changement, à inciter les entreprises à faire preuve d'une plus grande transparence sur les questions de durabilité et à créer de la valeur à long terme grâce à ces échanges. Notre approche en matière d'actionnariat actif est conforme aux principes du code de bonne conduite de l'EFAMA).

Notre approche D'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

Perspective **DE COURT-TERME**

Engagements individuels

- Définir des objectifs alignés sur notre méthodologie ESG
- Initier des dialogues en interne et inclure les gestionnaires
- Si non-concluant, établir un processus de remontée de l'information menant à :
 - Un engagement collaboratif
 - Des décisions de vote (AGM)
 - Un désinvestissement



Perspective **DE MOYEN/LONG-TERME**

Engagements collaboratifs à travers des coalitions d'investisseurs et des associations de membres

- Définir des objectifs alignés sur nos thématiques prioritaires d'engagement.
- Mesurer l'atteinte des objectifs fixés avec les entreprises engagées.
- Contribuer à des impacts positifs grâce à ces campagnes d'engagement

Notre stratégie d'engagement actionnnarial nous permet de contribuer à la définition d'une stratégie de transition des entreprises, une condition *sine qua non* pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Nous menons nos actions d'engagement à la fois sur une base individuelle et sur une base collaborative. Les engagements individuels sont la méthode que nous retenons pour aborder des questions concrètes telles que celles décrites dans notre méthodologie ESG. Il s'agit en général de sujets pouvant être gérés à court terme.

Les engagements collaboratifs sont en revanche préférables lorsqu'il s'agit de traiter de problématiques de durabilité plus complexes et dont le traitement prend du temps. Il s'agit, par exemple, d'engagements sur les stratégies de transition climatique ou de transition juste.

Sélection et priorisation DES ENGAGEMENTS

Nous privilégions l'engagement auprès des sociétés investies dont la stratégie en matière de développement durable est insuffisante compte tenu des risques de durabilité (les répercussions du changement climatique sur la situation financière, l'attraction des talents, etc.) propres à leur secteur ou à leur situation particulière. En outre, nous privilégions la qualité de l'engagement au nombre d'engagements mené.



Processus D'ENGAGEMENT

Notre processus d'engagement suit une démarche en trois étapes, qui commence par l'identification de domaines de préoccupation manifestes auxquels nous souhaitons nous attaquer en collaboration avec les équipes de gestion des investissements. Après avoir organisé une première réunion d'engagement avec l'entreprise concernée, et pris part au dialogue avec les parties prenantes, nous suivons, contrôlons et évaluons de près les résultats obtenus.

Nous considérons que notre approche a porté ses fruits si l'engagement avec une entreprise conduit à une plus grande transparence en matière ESG et/ou à une amélioration de ses pratiques en matière de durabilité. Si nous jugeons en revanche que l'engagement a été infructueux, nos équipes de gestion et ESG peuvent alors initier un processus de remontée de l'information. Ce dernier peut conduire au lancement d'un engagement collaboratif avec d'autres investisseurs, et/ou à un vote d'opposition lors de la prochaine assemblée générale annuelle de la société, et/ou à une réévaluation de nos positions d'investissement.



1 *Identification et préparation*

Identifier les thèmes (par exemple, la biodiversité) **et les entreprises** investies dans une perspective à long terme et dans un contexte multi-stratégique

Définir les objectifs d'engagement alignés sur :

- Les investissements des portefeuilles
- Les événements et controverses
- Les enjeux (temporels) pour le secteur

Définir des thèmes d'engagement et des indicateurs clés de performance pour suivre les progrès

2 *Engagement*

Rencontres régulières avec l'entreprise pour :

- Échanger sur les sujets matériels identifiés.
- Communiquer les attentes et les résultats souhaités sur un horizon temporel réalisable.
- Convenir des prochaines étapes et objectifs.

Participer à un dialogue multipartite avec d'autres investisseurs et par le biais d'organisations membres.

3 *Suivi*

Documenter et suivre les prochaines étapes comme convenu avec l'entreprise et autres parties prenantes.

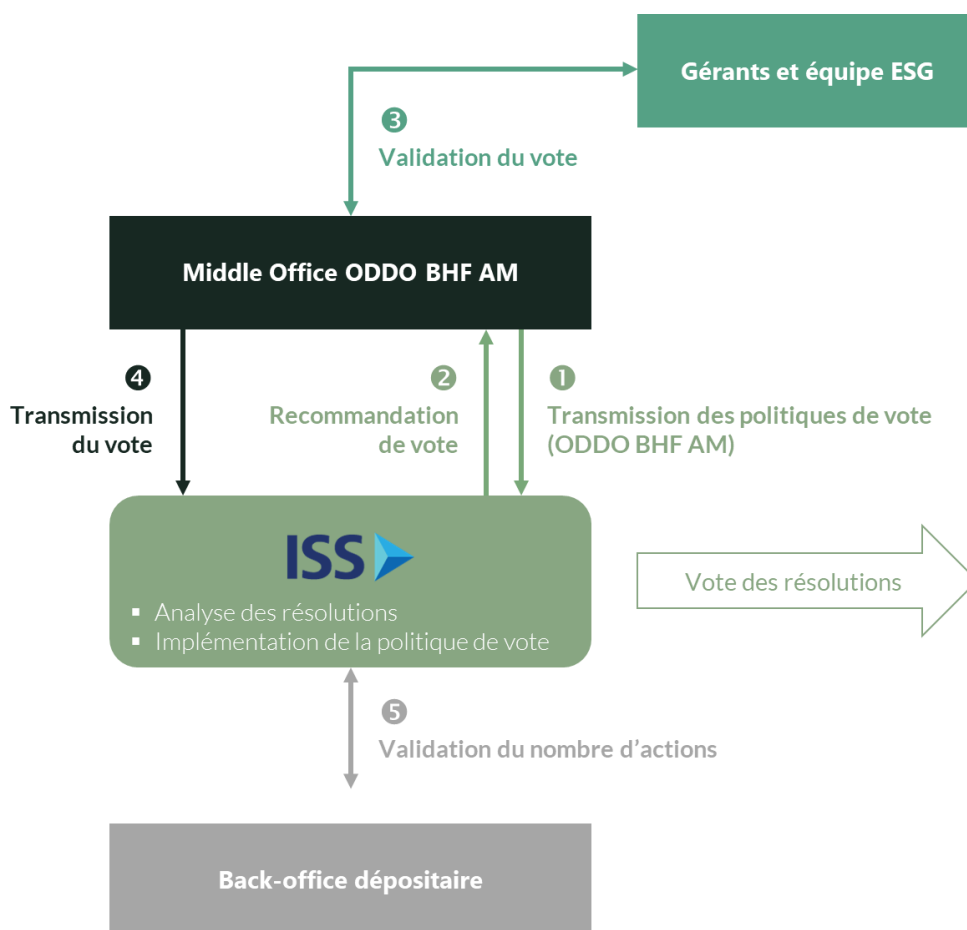
Inclure les résultats de l'engagement dans des rapports réguliers afin de garantir toute transparence.

Partager les meilleurs pratiques avec des groupes d'engagement collaboratif et intégrer les enseignements d'autres experts sur l'engagement

LE PROCESSUS DE VOTE

L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions est fondamental pour ODDO BHF AM en tant qu'actionnaire actif. En 2021, nous avons mis en place une nouvelle approche et un nouveau processus de vote harmonisés à l'échelle d'ODDO BHF AM. Depuis 2022, une nouvelle politique de vote climatique soutenue par l'analyse d'ISS nous permet de mieux prendre nos décisions de vote en ayant une vision claire des risques et opportunités liés au climat des sociétés dans lesquelles nous investissons (*ISS Custom Climate Model*).

Pour les fonds bénéficiant d'un label de finance durable, nous votons à toutes les assemblées générales (AG) de toutes les sociétés comprises dans nos fonds labellisés. Pour tous les autres fonds, nous votons à partir d'un seuil minimum de 0,05 % de participation dans le capital des entreprises. En ce qui concerne les opérations, le département Middle Office vérifie les différentes AG et notre pourcentage de participation, afin de centraliser et d'envoyer les informations aux gestionnaires de fonds pour validation du choix de vote, et à l'équipe ESG pour qu'elle donne son avis sur les votes liés à des résolutions ESG spécifiques.



Changement climatique ET BIODIVERSITÉ

5

L'objectif principal des accords de Paris de 2015 est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels » d'ici 2100. Le secteur privé, et en particulier le secteur financier, a un rôle important à jouer dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. En outre, le sujet de la protection de la biodiversité et des services écosystémiques a gagné en importance ces dernières années, notamment chez les superviseurs européens. Climat et biodiversité sont interdépendants et doivent être traités de concert.

Ainsi, la divulgation et la communication des risques liés au climat et à la biodiversité doivent être pleinement intégrées dans la stratégie des entreprises. Cette préoccupation est d'ailleurs intégrée dans le cadre réglementaire de l'Union européenne, qui met fortement l'accent sur l'identification, la gestion et la communication des risques ESG matériels.

Risque CLIMATIQUE

Notre stratégie climatique est basée sur trois piliers :

1. COMPRENDRE ET PUBLIER NOS ÉMISSIONS DE CARBONE

ODDO BHF Asset Management surveille les émissions de carbone de ses actifs, car celles-ci représentent dans certains cas un risque climatique qui doit être pris en compte. De plus, nous constatons que de plus en plus de clients institutionnels exigent la déclaration des émissions de carbone, non seulement celles de scope 1 et 2, mais également celles de scope 3. Depuis plusieurs années, nous analysons les risques climatiques de nos investissements en rendant compte chaque mois de l'intensité carbone de nos fonds relevant des articles 8 et 9 (à l'exception des fonds d'actifs privés en raison du manque de données fiables). Certaines de nos stratégies intègrent également l'objectif d'une intensité carbone inférieure à celle de leur indice de référence ou de leur univers d'investissement respectif.

À ce stade, nous ne nous engageons pas à atteindre des objectifs de décarbonisation pour l'ensemble de nos fonds, mais préférons faire preuve d'une transparence totale sur leurs émissions en intégrant progressivement les émissions de scope 3 et l'empreinte carbone à notre rapport mensuel, en plus de l'intensité carbone déjà publiée. En outre, nous continuons d'étudier l'impact d'objectifs potentiels avec d'autres objectifs clés qui importent à nos clients : la performance et la gestion des risques. Il est important de comprendre les méthodologies qui sous-tendent les émissions de carbone, car nous observons que les méthodologies existantes sont en cours de révision (par exemple, les consultations sur les émissions de scope 2 par le GHG Protocol) ou d'extension (émissions de scope 3). Ces évolutions méthodologiques et l'absence de progrès mondiaux pour limiter le réchauffement climatique, compte tenu de l'augmentation continue des émissions absolues de gaz à effet de serre depuis l'accord de Paris, rendent la réalisation de tout objectif de zéro émission nette plutôt improbable.

Malgré ces défis actuels, nous avons défini des objectifs réalistes à court et moyen terme pour intégrer la dimension climatique dans l'ensemble de nos investissements.

Objectifs à court terme 2026

- Former nos gestionnaires de portefeuille/analystes aux différents indicateurs liés au climat : augmentation implicite de la température, certification SBTi ou suivi des tendances en matière d'émissions ;
- Intégrer les indicateurs d'alignement dans les outils de gestion de portefeuille et former les équipes de gestion à l'utilisation de ces données ;
- Collaborer avec les entreprises dans lesquelles nous investissons et qui ont un risque de transition élevé.

Objectifs à moyen terme 2026-2030

- Suivre la trajectoire d'alignement de nos fonds relevant du champ d'application de la loi française « LEC 29 ». Nous avons un objectif à moyen terme de 2,5 °C d'ici 2030, qui sera revu et ajusté tous les cinq ans pour atteindre 2 °C ou moins d'ici 2050. Certains fonds sont déjà sur une trajectoire inférieure à 2,5 °C (voir section 1.3.2) ;
- Améliorer la déclaration des émissions de carbone des scopes 1 et 2, en particulier du scope 3 ;
- Éliminer progressivement le charbon d'ici 2030 pour les entreprises dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE et d'ici 2040 pour les entreprises dont le siège social est situé dans un pays non-membre de l'OCDE.

2. ÉVALUER LA TRANSITION DES ENTREPRISES

À la suite de l'évolution méthodologique du Label ISR français et à sa nouvelle orientation vers la « transition », ODDO BHF AM a développé une méthodologie interne pour évaluer la transition des entreprises. L'analyse classe les entreprises en 4 catégories :

1. Les leaders et facilitateurs de la transition
2. Les leaders de la transition
3. Les entreprises engagées dans la transition
4. Les entreprises non engagées dans la transition

Nous nous appuyons sur plusieurs indicateurs statiques et dynamiques pour évaluer le niveau d'engagement et les résultats tangibles dans des domaines clés : gouvernance de la transition, réduction opérationnelle des émissions de carbone, stratégie, allocation du capital, etc. Notre évaluation ne se fonde donc pas uniquement sur les promesses des entreprises, mais sur leurs réalisations concrètes ces dernières années, afin de garantir la cohérence entre leur stratégie et leurs résultats concrets.

3. INVESTIR DANS DES SOLUTIONS CLIMATS CREATRICES DE VALEUR

ODDO BHF AM a lancé plusieurs fonds dont la stratégie d'investissement est intimement liée à la question de la transition climatique :

- ODDO BHF Green Planet (article 9 SFDR) : Ce fonds d'actions utilise l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des actions mondiales cotées exposées aux thématiques de la transition écologique via une sélection de sous-thèmes associés : l'énergie propre, l'efficacité énergétique, la mobilité durable et la préservation des ressources naturelles.
- ODDO BHF Green Bond (article 9 SFDR) : Ce fonds investit dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux, ainsi que dans des obligations durables. L'un des objectifs de ce fonds est de contribuer positivement à la protection du climat et de l'environnement en finançant des projets dont les bénéfices environnementaux, climatiques et sociaux sont mesurables.
- ODDO BHF Artificial Intelligence (article 9 SFDR) : Ce fonds d'actions utilise l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des actions mondiales cotées exposées à la thématique de l'intelligence artificielle tout en suivant une trajectoire de décarbonation avec l'objectif d'être neutre en carbone d'ici maximum 2050.

Pour les autres fonds qui seraient classés Art. 8, la grande majorité d'entre eux dispose d'une part minimale d'investissements durables, lesquels sont définis, en partie, sur la base du revenu « vert » des entreprises. Ainsi, ces fonds Art. 8 disposent d'une part minimale d'investissements contribuant aux grandes thématiques environnementales de la transition (énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité bas-carbone etc.).

Risques liés À LA BIODIVERSITÉ ET À LA NATURE

La biodiversité est essentielle pour garantir la préservation des services écosystémiques indispensables au bien-être, au développement et à la croissance économique de l'humanité. La perte de biodiversité représente un risque systémique pour les investisseurs dans de nombreux secteurs, ainsi qu'une menace pour la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

1. EXCLUSIONS

Nous avons établi deux listes d'exclusion spécifiques à la biodiversité :

1. La première est basée sur les pratiques environnementales contraire à des pratiques durables dans le secteur de l'huile de palme, en particulier les entreprises qui génèrent plus de 5% de leurs revenus à partir de diverses activités dans l'industrie de l'huile de palme et qui violent les principes de durabilité tels que définis par les organismes de certification (par exemple, Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)) ;
2. La seconde est axée sur les entreprises très controversées sur le plan environnemental et ayant un impact négatif important sur la biodiversité.

2. INTÉGRATION & TRANSITION

Nous avons mis à jour notre modèle ESG interne pour les entreprises en septembre 2022 afin de mieux définir la manière dont nous traitons et intégrons les risques et les opportunités liés à la biodiversité.



APPROCHE EN DOUBLE MATÉRIALITÉ



Effets directs

- | | | | |
|------------------------------------|-----|--|-----|
| ▪ Empreinte biodiversité (BIA-GBS) | (1) | ▪ Risques liés au capital naturel | (1) |
| ▪ Utilisation des ressources | (2) | ▪ Risques liés aux déchets et à la pollution | (1) |
| ▪ Gestion des déchets et pollution | (2) | | |

Effets indirects

- | | | | |
|-------------------------|-----|--------------------------|-----|
| ▪ Changement climatique | (7) | ▪ Risques liés au climat | (3) |
|-------------------------|-----|--------------------------|-----|

() : nombre de critères à évaluer dans notre modèle ESG interne pour les entreprises

3. DIALOGUE & ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Nous structurons notre approche d'engagement actionnarial autour de trois piliers : le dialogue avec les entreprises, l'engagement individuel ou collaboratif, l'exercice des droits de vote.

Sur le premier axe, nous abordons la biodiversité à travers différents thèmes comme dans notre modèle ESG interne. En 2022, nous avons mis à jour nos matrices de matérialité sectorielles, ce qui nous a permis d'identifier la biodiversité comme enjeu majeur dans 18 secteurs et sous-secteurs. Depuis lors, nous avons abordé la question de la biodiversité dans nos discussions avec les entreprises que nous avons rencontrées et qui sont exposées à des risques élevés dans ces secteurs.

En ce qui concerne les initiatives d'engagements individuels, nous ciblons les entreprises qui ont un impact négatif très important sur la biodiversité, comme les entreprises chimiques pouvant distribuer des produits nocifs pour la faune et la flore. Différents exemples sont présentés dans notre compte-rendu de notre politique d'engagement actionnarial.

ODDO BHF Asset Management SAS a décidé d'être plus actif sur le sujet de la biodiversité à la suite des différentes initiatives européennes et mondiales impliquant un large éventail d'acteurs financiers. En 2021, nous sommes devenus signataires du *Finance for Biodiversity Pledge* et membres de la Fondation *Finance for Biodiversity*. L'objectif est de protéger et de restaurer la biodiversité par le biais d'activités de financement et d'investissement impliquant différentes actions d'ici 2024 au plus tard. Nous sommes également membres du groupe de travail *Nature Action 100+*, qui a mis en place des collaborations avec plusieurs entreprises très engagées en faveur de la protection de la biodiversité. Nous assurons également le suivi des initiatives les plus structurelles en vue d'élaborer un cadre méthodologique commun et des outils permettant de mesurer et de surveiller les indicateurs de biodiversité. Par exemple, nous soutenons les travaux du groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD), qui élabore un cadre global pour la divulgation des risques liés à la biodiversité. Nous continuons à examiner notre engagement dans ces initiatives et à en rejoindre de nouvelles lorsque cela s'avère approprié.

4. OUTILS

ODDO BHF Asset Management utilise la base de données *Biodiversity Impact Analytics* développée par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance pour ses actifs cotés. Le modèle repose sur une régression utilisant Exiobase et le modèle GLOBIO3, qui fournit l'empreinte biodiversité des entreprises sous la forme d'un indicateur agrégé en MSA (*Mean Species Abundance*, abondance moyenne des espèces). Les données BIA-GBS peuvent être utilisées pour identifier les principales pressions et impacts sur la biodiversité à réduire.

A ce jour, nous adoptons une approche prudente car nous identifions encore certaines limites à la méthodologie. Tout d'abord, le domaine marin n'est pas encore couvert, et il est difficile de prédire l'impact sur les scores agrégés une fois qu'il sera disponible. Bien que les impacts terrestres et aquatiques soient fortement corrélés à la taille de leurs écosystèmes respectifs, nous pouvons nous attendre à un changement important dans les scores agrégés. Deuxièmement, en ce qui concerne la couverture, même si la base de données s'enrichit progressivement, elle peut ne pas être représentative de certains portefeuilles, tels que ceux axés sur les petites et moyennes capitalisations.



Reporting
ET TRANSPARENCE

6

SYNTHÈSE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR ODDO BHF AM RELATIFS AUX SUJETS DE DURABILITÉ

Document	Champ d'application	Description
Rapport PRI	ODDO BHF AM	Le rapport de transparence sur l'investissement responsable (IR) permet aux signataires de faire preuve de transparence sur leurs activités d'IR et de faciliter le dialogue entre les investisseurs et leurs clients, leurs bénéficiaires et les autres parties prenantes.
Annexe SFDR : informations précontractuelles	Fonds	Informations précontractuelles pour les produits art. 8-9 SFDR détaillant l'approche ESG choisie et répondant aux exigences de transparence pour certains types d'investissements: investissements durables, investissements alignés à la taxonomie EU, absence de préjudice important (DNSH), prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI).
Article 29 de la loi N°2019-1147 (Loi Energie Climat –“LEC”)	ODDO BHF AM SAS	Définition des obligations d'information qui s'imposent aux investisseurs institutionnels concernant leur transparence en matière d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs opérations d'investissement.
Politique d'exclusion	ODDO BHF AM	Règles d'investissement couvrant une série d'activités controversées dans différents secteurs et de pratiques contraires aux principales normes et conventions internationales.
Prospectus	Fonds	L'objectif du prospectus est de fournir une information complète, véridique et claire sur tous les faits importants, afin que l'investisseur puisse prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause. Le prospectus doit divulguer tous les éléments susceptibles d'influer sur la valeur ou le prix de marché du produit.
Politique d'engagement actionnarial	ODDO BHF AM	Définition de notre approche en matière de dialogue avec les entreprises détenues dans nos portefeuilles, et notamment l'exercice de nos droits de vote et des autres droits attachés aux actions, les principes de notre politique de vote, la coopération avec les autres actionnaires, la communication avec les parties prenantes, et la prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels.

Document	Champ d'application	Description
Rapport d'engagement actionnarial	ODDO BHF AM	Rapport sur nos dialogues et nos engagements avec les entreprises, et nos statistiques annuelles de vote.
Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)	ODDO BHF AM	Documents réglementaires requis par la réglementation européenne (classification SFDR, politique SFDR en matière de risques liés à la durabilité (art. 3), déclaration sur les principales incidences en matière de durabilité (art. 4).
SFDR transparence sur le site internet	Fonds	Document basé sur l'art. 10 SFDR résumant le profil ESG des fonds art. 8-9 SFDR.
Rapport investissement responsable	Art. 8 Fonds	Rapport mensuel des fonds pour lesquels nous intégrons des critères ESG dans le processus d'investissement, présentant une synthèse de tous les aspects ESG pris en compte.
Fiche d'information du fonds	Art.9 Fonds	La fiche d'information mensuelle du fonds intègre certains indicateurs ESG spécifiques afin de mettre en avant les investissements durables promus par nos fonds relevant de l'article 9.

Source : ODDO BHF Asset Management, 2026

Tous les documents dont le champ d'application correspond à « ODDO BHF AM » ou à « ODDO BHF AM SAS » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux investissements durables : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380

La politique et les rapports d'engagement actionnarial peuvent être consultés sur notre page Internet détaillant nos Informations réglementaires : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire

Tous les documents dont le champ d'application correspond à « Fonds » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux fonds, après avoir sélectionné le fonds souhaité : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage



Principes DE BONNE GOUVERNANCE

7

Forts de notre longue expertise en matière de recherche sur la gouvernance d'entreprise, nous avons défini des principes de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nous sommes convaincus qu'une mauvaise gouvernance constitue un risque majeur pour la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise, ce qui représente une source potentielle de destruction de valeur à moyen et long terme.

Les principes détaillés ci-après doivent être respectés par chaque entreprise. Ils permettent de renforcer la création de valeur des entreprises et de contribuer à une meilleure prise en compte des intérêts des actionnaires.

Principes de bonne gouvernance

NOTRE APPROCHE

Dans le cadre de notre processus d'intégration ESG, nous utilisons les notes ESG issues de notre modèle de notation interne ou provenant de fournisseurs de données externes qui s'appuient sur les principes de bonne gouvernance suivants:

ETHIQUE DES AFFAIRES

Les entreprises agissent de manière responsable et respectent l'ensemble des réglementations et lois applicables. Nous vérifions le respect de cette exigence en surveillant les scandales et/ou les amendes infligées. Une entreprise confrontée à des scandales très graves et persistants en matière d'éthique des affaires peut être inscrite sur la liste d'exclusion du Pacte mondial des Nations unies.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Nous veillons à ce que la rémunération des dirigeants soit transparente, claire et fondée sur des objectifs pertinents (financiers et/ou liés au développement durable) qui favorisent la création de valeur à long terme. Le cadre et la philosophie de rémunération des dirigeants doivent être alignés sur les intérêts des actionnaires. Le PDG et le reste de l'équipe de direction doivent être rémunérés en fonction de performances vérifiables.

ACTIONNARIAT ET CONTRÔLE

Nous surveillons la structure de l'actionnariat afin de nous assurer que les décisions prises par la direction ne se font pas au détriment des actionnaires minoritaires. Il est également important pour nous d'éviter tout mécanisme susceptible de restreindre les droits des actionnaires minoritaires.

REPORTING

Les contrôles comptables internes, la supervision des politiques et pratiques comptables ainsi que des processus d'audit efficaces contribuent à la qualité des rapports financiers et des rapports liés au développement durable.

TRANSPARENCE FISCALE

Nous sommes favorables à des pratiques de bonne gouvernance en matière fiscale. Le montant des impôts payés et leur destination constituent un enjeu mondial en matière de justice sociale. Nous reconnaissons les difficultés que pose la transparence fiscale pour certaines entreprises, mais il est important d'aller au-delà des simples exigences réglementaires et de prendre en compte les risques potentiels pour la réputation liés à des pratiques fiscales non durables.

QUALITE DU BOARD

Le rôle de surveillance du conseil d'administration est essentiel au développement d'une entreprise. C'est au conseil d'administration qu'il revient de donner le ton en matière d'intégrité et de respect de la législation. Il a en outre pour responsabilité de nommer le directeur général et d'organiser le processus de succession. L'approbation de la stratégie d'entreprise, le suivi de la mise en œuvre des plans stratégiques, l'allocation des capitaux ou la définition de l'appétit pour le risque de l'entreprise comptent également parmi ses principales responsabilités.

LES SOURCES POUR SUIVRE LA GOUVERNANCE

Nous nous appuyons sur plusieurs sources pour suivre les pratiques de bonne gouvernance :

- Les rapports des entreprises;
- L'analyse ESG de MSCI et Bloomberg;
- Les études des courtiers;
- La presse;
- La recherche académique et les rapports d'ONG.

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS (FRANCE)

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011.

SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09 France – Tél. : +33 (0)1 44 51 85 00

am.oddo-bhf.com

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT GMBH (ALLEMAGNE)

Registre du commerce : HRB 11971 tribunal local de Düsseldorf. Réglementée et supervisée par : Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (« BaFin »). Numéro d'identification TVA (Ust-Id-Nr.) : DE 153 144878

Herzogstrasse 15 – 40217 Düsseldorf – Tel.: +49 (0)211 23924 01

Bockenheimer Landstrasse 10 – 60323 Frankfurt am Main – Tél. : +49 (0)69 920 50-0

am.oddo-bhf.com

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT LUX (LUXEMBOURG)

Société de Gestion de Portefeuille agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Registre du commerce: B 29891

6, rue Gabriel Lippmann – L-5365 Munsbach, Luxembourg – Tél. : +352 45 76 76 1

am.oddo-bhf.com